

- augmenter sensiblement les crédits d'impôt remboursables, ce qui permettrait d'offrir un régime fiscal plus équitable aux Canadiens à faible revenu; et
- financer d'autres réductions de l'impôt sur le revenu à l'intention des Canadiens à revenu moyen.

Le gouvernement se propose donc, au cours de la deuxième étape de la réforme, de délaissier considérablement l'imposition sur le revenu au profit de la levée de taxes à la consommation. Ainsi, les surtaxes actuelles sur l'impôt fédéral des particuliers et des sociétés représentent des recettes tout juste inférieures à deux milliards de dollars. Le gouvernement ne fixe toutefois pas de date précise pour le début de la seconde étape de la réforme.

1.12 Les pages qui précèdent n'ont porté que sur certains faits saillants des propositions de la réforme. Elles contiennent toutefois les renseignements de base nécessaires à la compréhension de l'analyse qui suit.